



ville Antony



maintien
à domicile

C
C
A
S

BIEN VIVRE CHEZ SOI

Contact

81 rue Prosper-Legouté
92160 Antony
01 40 96 71 38
ccas@ville-antony.fr

Ouverture au public

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Mardi :
8 h 30 - 12 h

DES AIDES POUR QUI ?

Les prestations de maintien à domicile du CCAS s'adressent aux Antoniens :

- âgés de plus de 65 ans ;
- ou reconnus invalides à plus de 80 %.

AIDE À DOMICILE

Que peut faire une aide-ménagère ?

Aux côtés du senior, elle apporte une assistance dans :

- les tâches quotidiennes (ménage, linge, courses),
- les déplacements ou promenades,
- les tâches administratives.

Une aide-ménagère ne peut en revanche pas faire la toilette, soulever une personne, donner des médicaments, faire de gros travaux de lessivage.

Quand intervient-elle ?

Du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h

Quel est le tarif ?

Il dépend de vos ressources et des aides accordées par votre mutuelle, votre caisse de retraite ou le conseil départemental.

Les heures facturées ouvrent droit à déduction fiscale. Le paiement peut s'effectuer en espèces, chèque ou par CESU préfinancés.

Contacts

01 40 96 73 99

01 40 96 71 39

RESTAURATION

Comment fonctionne le portage des repas à domicile ?

4 appariteurs du CCAS livrent des repas prêts à réchauffer, du lundi au vendredi, entre 8 h et 13h. Les repas du week-end sont livrés le vendredi et ceux des jours fériés, la veille.

Le CCAS vous propose le repas du midi accompagné de pain, mais aussi le repas du soir. Un choix de menu A ou B est proposé.

Quel est le tarif ?

Il est fonction de vos ressources. Les frais de portage ouvrent droit à déduction fiscale. Le paiement peut s'effectuer en espèces, chèque ou par CESU préfinancés.

Il est aussi possible de déjeuner sur place

- à la maison des Ans toniques
23-25, villa Domas
- à la résidence Renaître
1 bis, rue du Mont-Blanc

Réservations

48 h avant sur place
ou au 01 40 96 73 98

TÉLÉASSISTANCE

Comment fonctionne ce service ?

Une télécommande et un transmetteur placé près du téléphone sont mis à disposition.

Sur l'un ou sur l'autre, il suffit d'une simple pression sur le bouton pour mettre en alerte 24 h/24 la centrale d'écoute, qui vous identifie automatiquement.

À réception de votre alarme, une personne est mise en relation avec vous sans vous obliger à décrocher le téléphone. Cette personne peut se substituer à vous pour appeler le médecin, la famille, les secours, etc.

Quel est le tarif ?

Ce service est gratuit pour les personnes non imposables.

Contacts

01 40 96 71 39

01 40 96 73 99

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'APA est une aide versée par le conseil départemental aux seniors de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Un professionnel du conseil départemental se déplace à votre domicile pour élaborer avec vous un plan d'aide personnalisé.

L'allocation finance, en totalité ou partiellement : les interventions d'aide à domicile, le portage de repas, les fournitures d'hygiène, la pédicure, le transport, l'adaptation du logement ou de l'environnement matériel...

Le CCAS est à votre disposition et peut vous aider pour la constitution de votre dossier.

Contacts

01 40 96 71 39

01 40 96 73 99

LOGEMENT

Résidence Renaître

Situés 1 bis, rue du Mont-Blanc, les studios de la résidence sont destinés à des seniors valides et autonomes. Ils offrent divers services : restaurant, bibliothèque, jardin, animations, téléassistance.
01 46 68 05 58

Aide sociale à l'hébergement

Notamment en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
01 40 96 73 38

INFORMATION ET ORIENTATION

Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)

Pour tous les services extérieurs et complémentaires aux aides proposées par le CCAS, le CLIC vous accueille du lundi au vendredi (excepté le mardi après-midi) de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

En fonction de vos besoins, il vous informe et vous oriente vers les interlocuteurs compétents dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Contacts

01 40 96 31 70

01 40 96 31 68

DÉPLACEMENTS

Circuit gratuit de navette

Circuit le mardi après-midi pour aller au cimetière et le jeudi matin pour se rendre en centre-ville. Points d'arrêt : rue des Marguerites, résidence Renaître, foyer Soleil, Hôtel de ville, Espace la Fontaine.

01 55 59 22 71

Cartes

Le CCAS vous accompagne pour l'obtention du titre Améthyste (pour le transport en Île-de-France, obtention sous conditions), cartes de priorité et de stationnement (avec reconnaissance handicap)...

01 40 96 71 38

LOISIRS

Ateliers (gymnastique, informatique, mémoire, anglais...) et animations

Maison des Ans toniques

23-25, villa Domas

01 40 96 73 39

Animations à la résidence Renaître

Ouvertes aux seniors non-résidents.

01 46 68 05 58

Séjour de mer à Kerjouanno en Bretagne

Durant le mois de septembre, proposé aux seniors valides et autonomes.

01 40 96 72 29

SORTIR DE CHEZ SOI